



1^{ère} Matinale de l'Eco

Accompagner la relance et définir un plan d'action économique

150 participants ont assisté à cette première Matinale de l'Economie, parmi lesquels de très nombreux chefs d'entreprise. M. Bazin, journaliste et animateur radio et télévision a animé les débats, très heureux de voir les acteurs politiques transmettre le relais du développement économique aux chefs d'entreprise du territoire.

M. Banquet, Président de Carcassonne Agglo, rappelle la genèse de cette démarche. En 2014, M. Banquet a souhaité affirmer l'économie comme une priorité du projet de Carcassonne Agglo. Partant du constat qu' « on ne peut partager que la richesse que l'on crée » et désireux d'impulser une démarche collective, M. Banquet a ainsi laissé la main aux acteurs économiques pour définir leurs besoins et écrire une feuille de route à travers le conseil de développement, présidé par M. Chavernac.

Les travaux du conseil de développement ont rapidement démontré le besoin d'ouverture. Le conseil de développement s'est ainsi rapproché des acteurs économiques du département pendant que M. Banquet se rapprochait des acteurs du monde politique. Le Grand Narbonne, la Communauté de Communes Castelnaudary – Lauragais Audois, la Communauté de Communes Région Lézignanaise, Corbières et Minervois se sont immédiatement associés à cette action avec pour ambition commune de réinventer le territoire audois, construire ensemble l'Aude de demain, anticiper et préparer l'après crise. Cette démarche collective trouve son fondement dans la confiance : confiance dans le monde économique de l'ensemble du département de l'Aude, confiance dans le territoire, une confiance partagée qui se prouvera dans l'action.

M. Chavernac, Président de l'entreprise Sigma Méditerranée, Président du Conseil de Développement de Carcassonne Agglo et des Conseils de Développement d'Occitanie, souligne que ce projet fédère de nombreux chefs d'entreprise et représentants des chefs d'entreprises tels que les responsables de Fédérations professionnelles ou la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aude. Il remercie vivement cette dernière, qui, à travers son Président Jean Caizergues, a œuvré à la mobilisation de l'ensemble des acteurs, économiques et politiques.

M. Chavernac rappelle que la crise sanitaire sans précédent de la Covid- 19 a engendré une profonde inquiétude sur l'avenir économique du territoire mais aussi offert l'opportunité d'engager une réflexion sur son devenir à travers un plan d'actions s'inscrivant dans un projet partagé de territoire.

Il souligne que l'Aude cumule tous les atouts pour réussir son développement économique : climat, biodiversité, patrimoine touristique exceptionnel, filière agricole éco-responsable à fort potentiel, Port de Port La-Nouvelle avec des investissements colossaux impulsés par la CCI Aude...

Le conseil de développement s'est inspiré des travaux conduits par la Métropole de Toulouse formalisés dans le rapport Toulouse, Territoire d'avenir, qui s'articulent autour de onze propositions dont quatre axes à forts enjeux pour le département. L'Aude en capitalisant sur ses richesses est en capacité à bâtir son développement, dans un esprit d'ouverture, notamment vers Barcelone. Aussi, il est proposé de travailler, dans un premier temps, sur ces 4 piliers que sont :

- Les leviers d'attractivité économique
- Le Tourisme
- L'agriculture innovante
- L'intelligence et la formation

Les leviers d'attractivité économique :

M. Laiter, Président de l'entreprise Rentrée Discount, leader français de la vente en ligne de fournitures scolaires, indique que ce groupe de travail transversal vise à accompagner les entreprises implantées, en attirer de nouvelles mais aussi capter les étudiants. La crise sanitaire fait évoluer les mentalités, émerger de nouveaux enjeux et en renforce d'autres, tels que la digitalisation.

Or, l'Aude dispose de nombreux atouts : loyers modérés pour des bureaux et entrepôts, qualité environnementale, proximité de grandes métropoles européennes, port de Port La-Nouvelle... Ces atouts doivent être mieux valorisés et d'autres doivent y être ajoutés. Les chefs d'entreprise seront invités à réfléchir aux leviers d'attractivité économique au cours de trois réunions.

Le tourisme :

M. Douillard, ancien Président du Directoire du Groupe Buffalo et éleveur, pilote, avec Hadrien Pujol, Directeur Général du Groupe Cité Hôtels, le pilier Tourisme. Ce groupe ambitionne de fédérer les acteurs autour d'un récit commun. Deux pistes de réflexion ont été retenues :

- le bien manger / bien vivre en Occitanie en misant sur les atout culinaires, patrimoniaux, agricoles du département,
- la culture avec l'émergence d'un tourisme augmenté ou « comment offrir aux touristes l'opportunité de vivre une expérience, de Toulouse à la mer ».

Trois ateliers seront animés par un cabinet extérieur (Open Tourisme Lab). Le rapport du pilier Tourisme sera restitué début mai.

L'agriculture innovante :

M. De Lorgeril, Directeur Général d'ETI Finances, Vigneron, conduit le pilier Agriculture innovante. L'agriculture audoise doit se rapprocher des consommateurs, qu'ils se situent à proximité immédiate ou à l'international, via le digital et le tourisme. Elle peut capitaliser sur les atouts du département : climat, diversité des productions, fabrication de produits finis, labels de qualité...

L'agriculture de demain doit également créer de la valeur en garantissant la qualité et une meilleure prise en compte environnementale : gestion des ressources, notamment en eau, adaptation aux contraintes climatiques. Les pôles de compétitivité, l'INRA, les coopératives agricoles et des personnalités du département seront associées à la réflexion.

Intelligence et formation :

M. Sire, Président de l'Université de Toulouse 1 Capitole jusqu'en 2016, coanimera avec M. Leduc le Pôle Intelligence – formation. L'objectif est d'identifier les besoins des acteurs économiques afin de créer 2 à 3 campus pour la formation des jeunes sur le département d'une part et de favoriser la recherche, en partenariat avec les laboratoires de la Région et ailleurs.

M. Chavernac précise qu'une plateforme sera mise en ligne dans les prochains jours, ses coordonnées seront transmises par courriel à l'ensemble des participants qui pourront ainsi s'inscrire aux groupes de travail relatifs aux quatre piliers.

Les groupes de travail se réuniront dès la mi-février, à trois ou quatre reprises d'ici début avril, afin de faire émerger des propositions concrètes qui feront l'objet d'un rapport écrit début mai. Ces travaux alimenteront les projets des collectivités dans le cadre du Plan France Relance et du contrat de plan Etat - Région.